

Compte- rendu du conseil d'école n°2

DATE : mardi 13/03/2018 à 18h30

PRÉSENTS : Enseignants : Mmes HIALE-G(directrice), BAREILLES, CRABOT, RUPERD

Mairie : Mme LAPLACE-NOBLE et Mr PEYROULET

Représentants titulaires des parents d'élèves :

Mmes ALLART, MANSUY et Mr UGARTE

Représentants suppléants des parents d'élèves :

Mmes ERRECART, ANDRE

ATSEM : Mmes DECLA Christine et DECLA Pascale

DDEN : Mme CHERET

Excusée : Mme Barège

CARTE SCOLAIRE : PREVISIONS RENTREE 2018

A ce jour, 123 élèves sont scolarisés à la maternelle : 41 PS, 49 MS, 32 GS

28 GS partent à l'élémentaire de Sauvagnon.

Pour la rentrée 2018, à ce jour : seulement 12 enfants de PS sont inscrits en mairie (selon les fratries présentes à l'école, nous pouvons d'ores et déjà compter 23 élèves). La mairie nous a indiqué 31 enfants nés en 2015 à Sauvagnon.

Selon, les enquêtes de rentrée réalisées auprès des enfants scolarisés cette année :

Futurs MS : 4 départs, 3 ne sais pas encore, donc pour l'instant 34 à 37 élèves de MS,

Futurs GS : 1 départ, 2 ne sais pas encore donc entre 46 et 48 GS

Le total d'élèves peut donc varier entre 107 et 117 élèves dont au moins 29 élèves en occitan.

- Pour l'occitan : l'inspection académique a décidé en commission au mois de février d'ouvrir une classe supplémentaire ; il y aura donc une classe PS-MS (avec les MS les plus jeunes) et une classe MS-GS (avec les MS les plus âgés). A ce jour, il y aurait : 3 PS (selon les inscriptions et fratries) ,16 MS, 10 GS.

- La nouvelle classe d'occitan sera installée dans l'ancienne BCD. Il reste à voir avec la mairie le matériel (tables, chaises, meubles), le budget fournitures et la présence d'une atsem. Une visite de la classe sera possible pour rassurer les familles qui le souhaitent. La mairie a précisé qu'une atsem sera mise à disposition dans la 6^{ème} classe.

A partir de la rentrée 2018/2019 seul les enfants inscrits en PS pourront intégrer le cursus occitan.

SORTIES :

Les MS-GS sont allés au Méliés voir la ronde des couleurs le 16/11

En décembre, le 1/12 tous les enfants ont été voir une exposition de photos à la maison pour tous et ont participé à un spectacle « le père Noël est en colère » offert par l'ape.

La sortie au Carnaval béarnais a malheureusement été annulée en raison de la météo.

Les 3 classes PS-MS iront au théâtre Alexis Peyret à Serres-Castet voir «papotages » le 21/03.

Les 2 classes de MS-GS participeront à une rencontre sportive « le printemps des maternelles » le 18/05 à Montardon.

PEDT :

La demande de retour à la semaine de 4 jours a été votée en conseil municipal et envoyée au Dasen. La mairie est en attente de sa validation.

BUDGET :

L'équipe enseignante a donné sa demande de budget en janvier : 90€/enfant de fonctionnement (fournitures et bus globalisés?), 1000€ d'investissement mobilier et matériel de gym, 3848€ pour l'équipement de 2 classes supplémentaires en ordinateurs et vidéoprojecteurs.

La mairie validera son budget le 23 mars en conseil municipal. Elle assure que la priorité budgétaire sera pour l'installation du matériel informatique dans les deux dernières classes.

Nous avons en plus un budget maintenance informatique qui est globalisé avec l'élémentaire.

COOPERATIVE scolaire :

Point sur la coopérative scolaire fait par Mme Bareilles (trésorière de l'association).

Dépenses suite au don de l'APE pour Noël : spectacle, cadeaux de Noël, trottinettes, vélos.

FETE DE L'ECOLE :

La fête de l'école aura lieu le samedi 30 juin 2018.

Il a été demandé par l'APE d'avancer l'heure de départ de la fête. L'APE reviendra vers les écoles pour le définir. Les classes de maternelles ont fait le souhait de chanter cette année.

Des micros pourront être mis à dispo par la mairie.

Une nouvelle formule devrait voir le jour pour les animations de la fête par les parents d'élèves. Pour le moment des devis sont en cours.

Points APE :

1/ absence des enseignants : communication aux parents et demande d'un protocole d'organisation à mettre en place : à noter le peu d'absence.

–si absence prévue : l'enseignante informe les familles par le cahier de liaison et si possible de son remplacement ou pas si l'inspection nous en a informé. Si pas de remplaçant, les enfants présents sont répartis selon leur niveau dans une autre classe vers 9h15/30.

–Si absence imprévue : quand c'est possible, la directrice affiche l'absence à l'entrée de la classe concernée. L'IA est prévenue, les enfants présents sont accueillis dans leur classe par l'atsem en attendant de savoir si un remplaçant arrive. Selon le cas, ils sont répartis dans une autre classe.

2/ Gestion des événements bobos : temps pédagogique, garderie, alsh : communication/ suivi/ gestion.

Même fonctionnement sur les différents temps pédagogique et périscolaire.

Tout d'abord, il faut que l'enfant vienne se signaler à un adulte ou que le bobo soit vu par l'adulte.

Quand un « bobo » est constaté :

- si petit bobo, l'adulte décide si besoin ou pas de soin (glace, sérum physiologique, pansement)

- si bobo plus important : grosse bosse, coup à la tête... l'adulte qui soigne l'enfant laisse une trace écrite sur le cahier de soins (pour info aux autres membres de l'équipe en cas de besoin dans la journée), la famille est prévenue par téléphone (ou par écrit dans le cahier de liaison selon la situation).

3/ Gestion des voitures autour de l'école :

La commission APE/Mairie sur la sécurité va se réunir. Il y a aura certainement de nouvelles opérations « gilets jaunes » autour de l'école pour rappeler les consignes de sécurité liées au stationnement, utilisation du dépose minutes côté élémentaire.

Nous rappelons que les places handicapées sont réservées à personnes porteuses de handicaps !!!!

4/ Projet 10 jours sans écran : le projet porte sur les écrans dits de loisirs. A l'école, pas d'utilisation d'écrans de loisirs, l'utilisation est très faible et toujours à but pédagogique (vidéoprojecteur et ordi à l'accueil du matin dans certaines classes). C'est un projet qui a séduit les parents d'élèves et c'est pour cela qu'il a été partagé. Sa mise en place semble plus complexe sur le temps scolaire . C'est à rediscuter entre la mairie et l'APE.

Prochain conseil d'école avec l'élémentaire : mardi 19/06 18h30 restauration scolaire